

Les chiffres clés

	Au 30/09/13	Au 30/09/14	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 886	1 936	↗ 3%
JDI (MLVA)	1 560	1 649	↗ 6%

Emplois d'avenir. Le point d'étape du CCREFP

Le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP) fait un point d'étape, à la mi-octobre, sur les 2 826 contrats emplois d'avenir signés ou renouvelés, depuis le 1er janvier 2014, dans les Pays de la Loire.

Point d'étape sur les emplois d'avenir dans les Pays de la Loire

Depuis le 1er janvier 2014, les Pays de la Loire ont enregistré 2 826 contrats emplois d'avenir, parmi lesquels 19,7 % sont des renouvellements et 18 % sont dans le secteur marchand.

Depuis le début du dispositif, ce chiffre s'élève à près de 6 000 contrats, dont 16,2 % dans le secteur marchand. 54,2 % des contrats signés sont des CDD de un an et 75,4 % ont une durée hebdomadaire égale à 35 heures (contre respectivement 46 % et 68,5 % au niveau national).

Dans la région, les associations représentent la plus grande part des employeurs (34,3 %), suivies par les collectivités territoriales (26 %). Par ailleurs, sur 4 600 jeunes suivis, 4 485 (soit 97,5 %) bénéficient au moins d'un engagement. 81,2 % des engagements ont trait à la "formation-VAE".

Enfin, l'acquisition de nouvelles compétences représente près de la moitié des formations (47 %), l'adaptation au poste de travail, un peu plus d'un quart (27 %) et les formations qualifiantes, entre 13 et 16 %.

Le dispositif sera reconduit en 2015 mais nécessitera une vigilance sur les renouvellements des contrats emplois d'avenir et un maintien de la qualité de l'accompagnement réalisé par les Missions locales (accompagnement pendant le contrat, préparation à la sortie).

Au niveau national se posera la question du financement de la formation.

Les emplois d'avenir font partie des dispositifs qui améliorent l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. Dans les Pays de la Loire, près de 6 000 contrats emplois d'avenir ont été mis en œuvre depuis le début du dispositif, dont 16 % dans le secteur marchand. Depuis le 1er janvier 2014, ce sont 2 826 contrats emplois d'avenir qui ont été signés ou renouvelés, dont 18 % dans le secteur marchand. Près d'un contrat sur 5 est un renouvellement.

Pour la période 1er janvier 2014 aux 31 août 2014 : 32 % des jeunes étaient sans emploi depuis 1 an

Plus de 18 % des signataires résident en Zone urbaine sensible (ZUS) et près de 8 % en Zone de revitalisation rurale (ZRR) pour 13,5 % au niveau national. Près de 55 % sont des jeunes femmes. Les personnes sans emploi depuis 12 mois représentent 32 % des publics (29 % au national), près de 5 % sont travailleurs handicapés (3 % au national) et 4 % sont bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) (3 % au national).

54 % des contrats sont des CDD d'un 1 an

La majorité des contrats signés sont des CDD d'1 an, ils représentent un peu plus de 54 % contre 46 % au niveau national.

Plus de 75 % ont une durée hebdomadaire égale à 35 heures, contre 68,5 % au national. On compte 463 cas de ruptures précoces du contrat de travail. Près de 90 % de bénéficiaires ont eu un suivi avec le référent du prescripteur dans les 3 premiers mois du contrat, contre près de 82 % au national.

Ces contrats emplois d'avenir sont signés pour plus de 34 % dans les associations et pour 26 % dans les collectivités territoriales.

13 % des jeunes bénéficient d'une formation qualifiante

Sur les 4 600 jeunes suivis, près de 98 % ont bénéficié d'au moins un engagement, le pourcentage au niveau



national est de près de 91 %. Ces engagements concernent pour plus de 81 % la formation ou la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Près de la moitié de ces formations a trait à l'acquisition de nouvelles compétences, un peu plus d'un quart d'entre elles à l'adaptation au poste de travail. 13 % représentent des formations qualifiantes et 3 % des formations pré-qualifiantes.

Le dispositif des emplois d'avenir est reconduit en 2015.

Le dispositif des emplois d'avenir est reconduit en 2015. La vigilance est de mise en ce qui concerne, d'une part les renouvellements des contrats et, d'autre part, le maintien de la qualité de l'accompagnement réalisé par les prescripteurs (missions locales et Cap emploi), et ce, aussi bien pendant le contrat que pour préparer à la sortie du dispositif.

Carif-Oref des Pays de la Loire - 21 octobre 2014

MISSION LOCALE :

En 2014, la Région versera une subvention de 38 077 euros à l'Union régionale des Missions locales

En 2014, une subvention régionale de 38 077 euros sera versée à l'Union régionale des Missions locales (URML) qui assure l'animation des structures locales. Par ailleurs, la Région réserve la somme de 220 520 euros pour financer les 22 Missions locales du territoire qui atteindront leurs objectifs en termes d'accompagnement des jeunes dans leurs suites de parcours en formation. Enfin, la Région soutient la mobilité internationale des stagiaires de la formation professionnelle continue : pour la fin d'année 2014, quatre projets de mobilité représentant une enveloppe de 54 860 euros bénéficieront à 60 stagiaires ligériens pour leur séjour à l'étranger.

LA LETTRE DE LA COMMISSION PERMANENTE s.n. (7 octobre 2014)

Addeco accueille le groupe Entreprises et Emploi du CNML



Les missions locales et les acteurs économiques
Les actions menées en 2013
Annuaire régional de la relation avec les entreprises
Groupe de travail entreprises et emploi
13 octobre 2014



Le 13 octobre 2014, **Dominique Estrosi-Sassone** a réuni le groupe Entreprises et emploi dont elle assure la présidence pour le compte du CNML.

La présidente a présenté le rapport : **Acteurs économiques et missions locales 2013**. 42 accords nationaux ont été signés avec les grandes entreprises et groupes, institutions, organisme de branches professionnelles et associations engagés avec le Conseil national des missions locales.

L'enquête réalisée par le secrétariat général du CNML indique qu'en moyenne chaque mission locale déclare travailler avec **12,5** institutions emploi-formation et **6,3** entreprises. On constate une appropriation des accords nationaux par les missions locales sur l'ensemble du territoire national.

La présidente a rappelé que **110 000** entreprises ont mené des actions avec les missions locales pour rencontrer des candidats, employer et/ou former des jeunes, mettre en oeuvre du parrainage.

Accéder aux présentations des intervenants et au film réalisé par ERDF Pays-de-la-Loire et mission locale de la Mayenne

- Johan Titren directeur égalité des chances chez ADECCO : **Adecco et missions locales en 2013**
- Jean-Luc ALLUARD directeur ERDF Pays - de - la Loire, Dominique Gaumé, directeur de la mission locale de la Mayenne voir le film sur Vimeo: ERDF et la mission locale de la Mayenne **<http://vimeo.com/user33570851>**
- Lila BUA responsable grand compte de l'ARDML PACA **PPT Grands Comptes -ARDML Paca**
- Patrice BONY, président de la fédération des CREPI **Présentation Fédération nationale des CREPI - Odyssée**



Jeunes Destination Entreprise, 22/10/2014

EMPLOI :

Pour le 2e trimestre consécutif, l'emploi se stabilise dans les Pays de la Loire

Au 2e trimestre 2014, l'emploi stagne tant en France que dans les Pays de la Loire. Cette stagnation fait suite à deux trimestres de légère hausse au plan national et à une stabilisation déjà observée dans la région au 1er trimestre 2014. Sur un an, l'emploi ligérien progresse toutefois de 0,3 %, ce qui correspond à 2 600 emplois supplémentaires. Alors que l'emploi se dégrade en Sarthe et en Mayenne (respectivement - 0,4 % et - 0,3 %), il demeure stable au 2e trimestre 2014 dans le Maine-et-Loire et poursuit sa progression en Loire-Atlantique et en Vendée (+ 0,2 % dans les deux départements).

STATUR N°5 (2e trimestre 2014) . - 14 p.

FORMATION :

- La nouvelle prime "apprentissage" pour les TPE-PME fera l'objet d'un amendement au projet de de finances 2015

François Rebsamen, ministre du Travail, a annoncé, le 7 octobre 2014 lors du lancement d'une campagne de promotion de l'apprentissage, que les critères d'attribution de la nouvelle aide de l'État aux employeurs d'apprentis annoncée par François Hollande le 19 septembre 2014, devraient être précisés par voie d'amendement dans le projet de loi de finances pour 2015. D'un montant de 1 000 euros, cette aide sera destinée aux entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent un premier apprenti ou un apprenti supplémentaire. La mesure s'appliquera aux contrats signés depuis le 1er juillet 2014 et les premiers versements aux employeurs interviendront dès janvier 2015. La campagne de communication audiovisuelle destinée à valoriser l'apprentissage sera lancée le 11 octobre 2014.

AEF N°488046 (7 octobre 2014)

- 3 300 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective financée par le FAF.TT

Face au succès rencontré par la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) auprès des agences d'intérim depuis son lancement en septembre 2013, le FAF.TT revoit à la hausse ses objectifs pour 2014. Environ 3 300 demandeurs d'emploi se sont déjà engagés dans ce dispositif et l'organisme collecteur du travail temporaire souhaite en financer 400 de plus d'ici la fin de l'année 2014. Quatre régions concentrent près de la moitié des bénéficiaires : l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, principalement dans le secteur de la logistique, Midi-Pyrénées pour l'aéronautique et les Pays de la Loire pour les chantiers navals. Les formations correspondent à des besoins identifiés par la branche. Elles durent en moyenne 208 heures et sont qualifiantes dans 6 cas sur 10, d'après une enquête menée par le FAF.TT auprès des premiers bénéficiaires. Neuf personnes sur dix ont retrouvé un emploi trois mois après la fin de leur formation. Il s'agit le plus souvent d'une mission d'intérim supérieure à six mois (68 % des cas), plus rarement d'un CDD (19 %) ou d'un CDI (3 %).

AEF N°488154 (9 octobre 2014)

INSERTION :

- L'insertion professionnelle des jeunes de plus en plus difficile pour les non diplômés

Avec trois jeunes non scolarisés sur quatre en emploi dans les Pays de la Loire, l'insertion professionnelle des jeunes est supérieure de cinq points à la moyenne métropolitaine. Le dynamisme économique et la structure productive de la région, où l'intérim confère une porte d'entrée dans l'emploi pour un jeune ligérien sur cinq, expliquent notamment ce positionnement. Conséquence de la crise économique, la part des jeunes en emploi a diminué entre 2006 et 2011 dans la région comme en France. Les jeunes, surtout lorsqu'ils sont peu ou pas diplômés, connaissent des difficultés croissantes pour accéder à l'emploi et sont enclins à retarder leur entrée dans la vie active. Que ce soit sous forme d'aides à la formation ou de contrats aidés, les politiques publiques en charge de l'insertion professionnelle visent à endiguer ce phénomène. Dans les années à venir, le défi sera double pour les Pays de la Loire : maintenir une croissance économique suffisante pour répondre à la dynamique démographique et proposer des emplois afin d'insérer de manière durable des jeunes actifs, notamment les plus diplômés.

INSEE ANALYSES PAYS DE LA LOIRE N°2 (octobre 2014) . - 4 p.

DISPOSITIF :

- Les chiffres clés du Pack 15-30 dans les Pays de la Loire

En septembre 2014, le Pack 15-30 a entamé sa 4e saison. La Région des Pays de la Loire dresse un bilan chiffré, sous forme d'infographie, de ce dispositif destiné à faciliter l'autonomie des jeunes et à réduire les inégalités sociales. La région compte 630 000 jeunes de 15 à 30 ans. Depuis le lancement du dispositif, 233 000 comptes ont été créés sur le Pack 15-30. D'après les chiffres de 2013, les 15-18 ans représentent 55 % des utilisateurs et les 19-25 ans, 40,5 %. Les deux pass les plus utilisés sont le Pass culture sport (51,54 %) et la carte Tiva, Pass transport pour les moins de 25 ans (18,63 %).

Région Pays de la Loire, 17/10/2014

ORIENTATION :

- Un service public régional de l'orientation tourné résolument vers les usagers

Le SPO mis en œuvre, place au SPRO. La journée du 16 octobre 2014 a permis de faire le point et de préparer le déploiement du Service Public régional de l'orientation prévu au 1er janvier 2015.



Le 16 octobre 2014, François Laco, président de la commission SPO du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP), Jean-Philippe Magnen, vice-président du Conseil régional en charge de la formation professionnelle et l'orientation, Xavier Vinet, représentant le Recteur et Henri Louis, représentant le Directeur rencontraient les quarante coordinateurs locaux du Service public de l'Orientation (SPO).

Objectifs de la journée : tirer les enseignements de la mise en place du SPO et préparer le déploiement, au 1er janvier 2015, du Service public régional de l'orientation (SPRO), défini par la loi du 5 mars 2014.

Le travail en réseaux apporte une grande plus-value

La matinée consacrée à cette thématique a été caractérisée par des échanges nombreux, cordiaux et fructueux. Outre un état des lieux qui met en évidence la particularité de la région des Pays de la Loire qui a choisi de construire le SPO à partir du local, au plus près des publics, les échanges entre les participants ont porté sur la dynamique SPRO dans la continuité du travail engagé.

Sur un socle de 17 territoires labellisés au cours de l'année 2013, dont les contours ont été définis par les acteurs locaux, un travail de concertation entre les professionnels s'est enclenché, portant sur la définition des objectifs que se donnent les groupes locaux, sur l'expression de leurs besoins tant en matière d'interconnaissance qu'en matière d'outillage. Des actions d'accompagnement et d'animation ont permis de mettre à niveau les professionnels sur les attendus. D'autres actions conduites par le Carif-Oref sur les territoires ont été menées au rythme de chacun et sur les thématiques définies par ces territoires.

L'après-midi, dans un objectif de mutualisation, les actions menées sur les territoires ont été présentées : le fait d'avoir travaillé en inter-réseaux a apporté une plus-value incontestable. Les travaux ont porté sur l'organisation conjointe des forums et des salons, les espaces documentaires et l'aiguillage entre structures.

Après la phase de structuration, le travail se concentrera sur l'information des publics

Le 16 décembre 2014, au cours d'une rencontre régionale des acteurs de l'orientation, le passage au service public régional de l'orientation sera acté par la signature d'une convention État-Région-Rectorat et d'un schéma d'animation, qui engagera l'ensemble des réseaux, y compris les nouveaux opérateurs du Conseil en évolution professionnelle (CEP).

Après cette étape de structuration et d'organisation, la deuxième phase du travail se tournera vers les publics, bénéficiaires de ce service, en orientant les actions selon trois grands axes :

- une communication locale et régionale, à travers l'articulation entre information dématérialisée et accompagnement sur les territoires, en développant, par exemple, les outils numériques et les services dématérialisés,
- l'élaboration de portraits socio-économiques territoriaux pour donner au public les informations sur leur territoire nécessaires à l'élaboration de leur projet,
- le développement de la qualité de l'accueil-information-orientation sur les points d'accueil.

Une véritable dynamique pour développer un service public au service des usagers est en marche, avec un portage politique fort.

Carif-Oref des Pays de la Loire - 28 octobre 2014

MARCHE DU TRAVAIL :

- En août 2014, le nombre d'offres d'emploi comptabilisées en Vendée est en hausse de 4 % sur un an

Le département de la Vendée enregistre peu de mouvements d'établissements en août 2014 : 58 créations, 18 reprises et 69 radiations (contre respectivement 57, 22 et 84 en août 2013). Après une pause observée en juillet 2014 (- 2 %), le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse en août 2014 (+ 1,6 %). Cette tendance touche davantage les hommes et les moins de 25 ans (respectivement + 1,9 % et + 2,8 % sur 1 mois). Sur un an, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en Vendée (+ 7,5 %) est supérieure à celle observée dans la région (+ 6,9 %) et en France (+ 5,2 %). En revanche, le nombre d'offres d'emploi comptabilisées est orienté à la hausse : 1 384 en août 2014 contre 1 328 en août 2013, soit + 4 %. Enfin l'Industrie et la Construction continuent de

perdre des emplois (respectivement - 2,3 % et - 0,8 %) tandis que le Commerce et les Services marchands en créent (respectivement + 1,6 % et + 2,8 %), notamment dans l'intérim.

TABLEAU DE BORD ÉCONOMIQUE N°74 (octobre 2014) . - 4 p.

- **En août 2014, la Vendée compte 48 265 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues**

En août 2014, la progression du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'accélère en Vendée (+ 7,4 % entre août 2014 et août 2013, contre + 4,7 % entre juillet 2013 et juillet 2014). En particulier, après quatre mois de baisse consécutifs, la demande d'emploi des moins de 25 ans augmente à nouveau (+ 3,2 %). Au premier trimestre 2014, le taux de chômage vendéen (8,4 %) demeure cependant inférieur aux moyennes des Pays de la Loire (8,6 %) et de la France (9,7 %). La zone d'emploi des Sables d'Olonne présente le taux de chômage le plus élevé du département (11,1 %) tandis que la zone d'emploi des Herbiers présente le taux le plus faible (5,6 %). Par ailleurs, les offres d'emploi ont progressé en août 2014 (+ 4,2 % sur un an), grâce au secteur tertiaire.

BARO'MDEDE N°33 (octobre 2014) . - 1 p.

- **Fin août 2014, la demande d'emploi dans les Pays de la Loire s'établit à 287 980 personnes toutes catégories confondues**

Fin août 2014, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 168 980 dans les Pays de la Loire. Ce nombre augmente de 0,8 % par rapport à fin juillet 2014 (soit + 1 383) et de 6,9 % sur un an. Toutes catégories confondues, la demande d'emploi s'établit à 287 980 personnes à fin août 2014, soit une diminution de 0,4 % par rapport à fin juillet 2014 (soit - 1 186) et une augmentation de 7,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi varie selon le département entre fin juillet et fin août 2014. Pour la catégorie A : Loire-Atlantique (- 0,6 %), Maine-et-Loire (+ 2,2 %), Mayenne (+ 3 %), Sarthe (+ 0,6 %) et Vendée (+ 1,6 %). Pour les catégories A, B, C : Loire-Atlantique (- 0,8 %), Maine-et-Loire (- 0,1 %), Mayenne (- 0,1 %), Sarthe (- 0,1 %) et Vendée (- 0,2 %).

MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUE DE L'EMPLOI RÉGION PAYS DE LA LOIRE N°8 (7 octobre 2014)

- **Entre septembre 2013 et août 2014, Pôle emploi a recueilli 151 777 offres d'emploi sur la région, soit 1,4 % de moins qu'au cours des douze mois précédents**

Au premier trimestre 2014, avec 8,6 % de la population active, le taux de chômage des Pays de la Loire affiche une valeur inférieure à celle enregistrée au niveau national (9,7 %). En un an, le taux de chômage est resté stable au niveau régional et a baissé de 0,2 % au niveau national. En août 2014, la demande d'emploi de catégorie A se chiffre à 168 980 personnes dans la région, soit 0,8 % de plus qu'en juillet 2014 et 6,9 % de plus qu'en août 2013. Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi se chiffre à 287 980 en données CVS, soit une progression de + 7,5 % sur un an. Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, les demandeurs en obligation d'emploi et les demandeurs d'emploi de longue durée sont les catégories de population les plus fragilisées : en un an, leurs volumes ont respectivement progressé de 13,6 %, 14,8 % et 15,3 %. Enfin entre septembre 2013 et août 2014, Pôle emploi a recueilli 151 777 offres d'emploi sur la région, soit 1,4 % de moins qu'au cours des douze mois précédents.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL SYNTHÈSE s.n. (octobre 2014)

POLITIQUE DE L'EMPLOI :

- **Le ministère du Travail demande aux partenaires sociaux de négocier un nouvel ANI pour les "jeunes décrocheurs"**

Une réunion de mobilisation pour l'emploi s'est tenue à l'initiative du ministère du Travail, le 21 octobre 2014, afin d'aborder deux points : le plan d'action pour lutter contre le chômage de longue durée ainsi que les suites à donner à l'Accord national interprofessionnel (ANI) "jeunes décrocheurs". Le ministre du Travail, François Rebsamen, a ainsi fait savoir que l'exécutif demandait aux partenaires sociaux d'ouvrir une nouvelle négociation sur l'emploi des "jeunes décrocheurs". Si la réaction des partenaires sociaux diffère sur la réponse à apporter à cet appel, une certaine unanimité se dessine quant à la nécessité de tirer le bilan des dispositifs existants, notamment au sein des quatre ANI jeunes de 2011, avant d'entrer éventuellement en négociation. En ce qui concerne le chômage de longue durée, les partenaires sociaux ont demandé des précisions sur le public ciblé et de faire le point sur ce qui est mis en place actuellement à destination de ces chômeurs. Le ministère a proposé d'élaborer un plan d'actions d'ici la fin du mois de novembre sur cette problématique.

Ministère Travail Emploi Formation professionnelle Dialogue social, 24/10/2014

- **Pôle emploi évalue le Plan 30 000 dans les Pays de la Loire**

Entre août et décembre 2013, près de 1 800 demandeurs d'emploi ont débuté une formation prioritaire dans les Pays de la Loire, dans le cadre du Plan 30 000. Le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP) fait le point.



Le Plan 30 000 a été lancé en 2013 par l'État, les régions, les partenaires sociaux et Pôle emploi, afin de permettre aux employeurs de trouver les candidats qualifiés qui correspondent à leurs besoins. C'est le cas notamment dans le transport, le commerce, la gestion financière et les services à la personne. Ce plan doit financer 30 000 formations supplémentaires.

Dans les Pays de la Loire, 60 % des demandeurs d'emploi formés dans ce cadre ont eu accès à un emploi au cours des 3 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux passe à 65 % au cours des 4 mois qui suivent la sortie, à 70 % au cours des 5 mois et 74 % au cours des 6 mois. Ces résultats sont supérieurs de 8 à 10 points à ceux du national.

Le taux d'accès à l'emploi varie selon le type de formation, le territoire et les domaines de formation

Le taux d'accès à l'emploi est très variable selon le dispositif de formation, le territoire géographique et les domaines de formation.

Concernant **les formations**, les taux d'accès les plus élevés concernent les formations de type préalable à l'embauche, comme les Actions de formation préalables au recrutement (AFPR) et les Préparations opérationnelles à l'emploi individuelles (POEI) et les Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC). Les taux d'accès les plus faibles concernent les Actions de formation conventionnées (AFC).

Concernant **les territoires**, c'est la Loire-Atlantique qui affiche les plus faibles taux d'accès à l'emploi : 52 % au cours des 3 mois suivant la sortie et 66 % au cours des 6 mois, soit 8 points de moins que les résultats régionaux.

Côté **domaines de formation**, les plus forts taux d'accès à l'emploi concernent des formations en vente, distribution, transport, agroalimentaire, maroquinerie et services à la collectivité. Les fonctions de production se révèlent moins performantes pour l'accès à l'emploi durable.

Objectif pour plus de la moitié des personnes : se diriger vers un nouveau métier

Selon une enquête internet réalisée par Pôle emploi en juin 2014 auprès des demandeurs d'emploi du Plan 30 000, à laquelle ont répondu 419 personnes, plus de 60 % d'entre elles avaient pour objectif de se diriger vers un nouveau métier. 39 % sont très satisfaites de leur formation et 42 % partiellement satisfaites. Les plus satisfaites sont celles qui avaient pour objectif la remise à niveau des connaissances ou l'apprentissage d'un nouveau métier. Pour 80 % des personnes en emploi au moment de l'enquête, l'emploi retrouvé est en lien avec la formation suivie. Pour 47 % d'entre eux, la formation a été absolument déterminante dans leur retour à l'emploi et pour 39 %, en partie déterminante.

2014 : le plan 100 000

Concernant la mise en œuvre du Plan 100 000, la région a enregistré 3 700 inscriptions et 2 900 entrées en formation, depuis le 1er janvier 2014. 2 400 formations sont financées par Pôle emploi et 1 100 par un Organisme collecteur paritaire agréé (Opca). 90 % des formations sont de niveau V et infra.

La mécanique-métallurgie, la santé et les services aux personnes et le transport-logistique sont les domaines les plus importants en nombre de places, respectivement 14 %, 12 % et 12 %.

Pour aller plus loin

- À noter : [toutes les Poec sont en ligne sur le site du Carif-Oref](#)
- À consulter : [CCREFP du 14 octobre 2014 : bilan du Plan 30 000 et état d'avancement du Plan 100 000, Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire, CCREFP, 2014, 8 p.](#)

Carif-Oref des Pays de la Loire - 28 octobre 2014

Bilan du "plan 30 000" et état d'avancement du "plan 100 000" dans les Pays de la Loire

Entre août et décembre 2013, 1 792 demandeurs d'emploi ont débuté une formation prioritaire dans les Pays de la Loire dans le cadre du "plan 30 000". 60 % des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours des trois mois qui ont suivi la fin de leur formation, 65 % au cours des quatre mois, 70 % au cours des cinq mois et 74 % au cours des six mois. Le taux d'accès à l'emploi est très variable selon le dispositif de formation, le territoire géographique et les domaines de formation. Par ailleurs, selon une enquête Web réalisée en juin 2014 auprès des demandeurs d'emploi du "plan 30 000", pour 80 % des personnes en emploi au moment de l'enquête, l'emploi retrouvé est en lien avec la formation suivie et pour 47 % d'entre eux la formation a été absolument déterminante dans leur retour à l'emploi.

En ce qui concerne la mise en œuvre du "plan 100 000", depuis le 1er janvier 2014 la région a enregistré 3 731 inscriptions et 2 923 entrées en formation. 2 417 sont financées par Pôle emploi et 1 052 par un OPCA. En terme de

communication en direction des Services publics de l'emploi local (SPEL), la Direccte et Pôle emploi ont élaboré un tableau de bord qui synthétise les actions réalisées par département, par SPEL et par domaine d'activité. La mécanique-métallurgie, la santé et les services aux personnes et le transport-logistique sont les domaines les plus fréquents en nombre de places (respectivement 14 %, 12 % et 12 %).

CCREFFP du 14 octobre 2014 : bilan du "Plan 30 000" et état d'avancement du "Plan 100 000"

- **Pôle emploi dresse un premier bilan des effets des nouvelles modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi**

Une nouvelle offre de services aux demandeurs d'emploi, reposant notamment sur la mise en place de trois modalités de suivi et d'accompagnement ("Suivi", "Guidé" et "Renforcé") a été déployée pendant le 1er semestre 2013. Au cours des 18 premiers mois de mise en œuvre, ces modalités ont permis de mieux graduer l'intensité et la nature des services délivrés en fonction des besoins et attentes des demandeurs d'emploi. Cette plus grande personnalisation des services va de pair avec une satisfaction élevée exprimée par les demandeurs d'emploi vis-à-vis de l'accompagnement de Pôle emploi dans son ensemble, même si leurs jugements sont plus critiques concernant les prestations et les offres d'emploi proposées, la fréquence des échanges avec le conseiller et son expertise sur le marché du travail. En matière de retour à l'emploi, un effet redynamisant de la modalité Renforcé est observé : malgré un éloignement initial de l'emploi plus important des demandeurs d'emploi de cette modalité, ils sont aussi actifs dans leur recherche d'emploi que les demandeurs d'emploi du Guidé, et présentent un même niveau d'accès à l'emploi durable que ceux-ci.

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES N°09 (octobre 2014) . - 8 p.

- **Le gouvernement se fixe un objectif de 95 000 emplois d'avenir pour 2014 au lieu des 50 000 prévus initialement**

Lors de la création du dispositif par la loi du 26 octobre 2012, le gouvernement s'est fixé l'objectif de 150 000 emplois d'avenir : 100 000 en 2013 et 50 000 supplémentaires en 2014. "Le chiffre de 150 000 emplois d'avenir a été atteint aujourd'hui", a annoncé François Rebsamen, le 29 septembre 2014. Le ministre du Travail a ajouté que pour 2014 le gouvernement a choisi d'augmenter son objectif à 95 000 emplois d'avenir au lieu des 50 000 prévus initialement.

AEF N°487567 (29 septembre 2014)

INFOS ENTREPRISES (source : CCI Vendée)



CHALLANS

Bichon GL joue la carte de la transparence. Pour la première fois, l'abattoir spécialisé dans la découpe de viande ouvre ses portes, dans le cadre de l'opération d'Interbev : "Les rencontres Made in viande", du 25 au 31 octobre. Bichon GL emploie 30 salariés et réalise un CA de 37 ME, pour un volume de 6 000 tonnes par an. Sa filiale Frais viandes (Soullans) emploie 13 salariés et dégage un CA de 1,2 ME. Malgré une baisse du marché au niveau national, le groupe affiche une bonne santé, mais a des difficultés à recruter, l'univers de l'abattoir et du travail de la viande souffrant d'une mauvaise image. (PIEGAY Fabien, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 16/10/14 p.17)

CHATEAU-D'OLONNE

L'entreprise Morin se restructure et déménage. Créée en 1997, l'entreprise de maçonnerie, charpente et menuiserie comptait 50 salariés il y a deux ans. En raison de la crise du bâtiment, elle n'emploie aujourd'hui, plus que 20 salariés et cherche à gagner en visibilité. Après la zone des Plesses, l'entreprise s'installera début novembre à 5e Avenue à la Boussole. (Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 29/10/14 p.14)

Le registre de sécurité se met à la page d'Internet. Registresecurite.com propose de numériser les registres de sécurité, pour un accès en ligne, facilitant les procédures en particulier pour les groupes d'entreprises, les collectivités,... A la tête de la nouvelle société : Jérôme Périgord, dirigeant de VPI, et Michel Puaud, dirigeant d'Infocob. www.registresecurite.com (Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 24/10/14 p.16)

COEX

La reconstruction d'Arcadial est en marche. Relogée par la communauté de communes à Brétignolles sur mer, l'entreprise, sinistrée par un incendie, va installer son atelier de production à la Mothe Achard : une solution temporaire avant la reconstruction à Coex. Le travail a repris grâce à "l'élan de solidarité incroyable" souligné par Michel Voisin, créateur et co-dirigeant de l'entreprise Arcadial (52 salariés). (Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 24/10/14 p.8)

Après l'incendie, Arcadial se reconstruit déjà. Les dirigeants et salariés de l'entreprise de construction de maisons à ossature bois, sinistrée dimanche, ont la volonté de reconstruire rapidement. Hier, aidés par des chefs d'entreprises

membres de l'association Pays de Saint Gilles Entreprises et de l'Association vendéenne des constructeurs de maisons, ils se sont installés dans un local mis à disposition par Satov. (KERJOUAN Marylise, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 14/10/14 p.6;17 voir aussi Le Courrier Vendéen 16/10/14 p.3)

GIVRAND

Tripapyrus : quand une association devient une entreprise. 20 ans après la création de l'association Papyrus, à vocation sociale, la SARL Tripapyrus environnement est devenue une société coopérative, avec 14 salariés associés. En 2013, la société a fait travailler 35 personnes, qui ont traité plus de 15 000 tonnes de déchets : déchetterie, tri des emballages, collecte, conditionnement, destruction d'archives confidentielles, déconstruction de mobile-homes, caravanes ou chalets, débarras et négoce de matériaux. (Ouest France Edition Les Sables 21/10/14 p.14 Voir aussi Le Courrier Vendéen 23/10/14 p.4)

L'EPINE

France Turbot en redressement judiciaire. Filiale (95 salariés) du groupe Adrien, implantée à l'Epine et à Trédarzac, France Turbot est en difficulté depuis 2011, suite à une pollution, détruisant la production de naissans d'huîtres. Elle a été placée, hier, en redressement judiciaire. Des négociations sont en cours pour céder l'entreprise. (PIEGAY Fabien, Ouest France Ed La Roche-sur-Yon 30/10/14 p.6;7)

LES SABLES-D'OLONNE

Ocea : "toujours à l'affût" sur le marché saoudien. Au salon Euronaval, Fabrice Weinbach, chargé des programmes de navires de surveillance côtière au sein du chantier des Sables d'Olonne, indique que le "marché n'est pas verrouillé", mais en suspens. Océa est le chef de file d'un groupement qui réunit également STX et Couach. (MELENNEC Olivier, Marin (Le) 31/10/14 p.15)

"Je me suis battu pour reprendre la société". Jean-Pierre Boisard, ancien chargé d'affaires de Trichet électricité, a racheté en novembre 2013, avec un associé, l'entreprise alors en liquidation judiciaire. Cinq salariés l'ont suivi. Un an après, l'entreprise Boisard Vandard réalise 700 000 euros de chiffre d'affaires. Entretien. (MONARD Laurence, Ouest France Ed La Roche-sur-Yon 31/10/14 p.16)

Ocea : offensive sur la gamme d'OPV. Spécialisé dans la construction de patrouilleurs dédiés à la surveillance maritime, le groupe Ocea va présenter sa nouvelle gamme de navires offshore patrol vessel (OSV) au salon Euronaval : une série d'unités polyvalentes avec des coques jusqu'à près de 84 mètres. La mise à l'eau du premier OSV pour la marine indonésienne est prévue en décembre, aux Sables d'Olonne. Chaque coque en aluminium a été construite en cinq blocs sur le site de Fontenay le Comte, puis acheminée pour être assemblée et équipée aux Sables d'Olonne. (LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) n°HS Navires militaires 2014, 10/2014 p.44)

La Ville lance sa pépinière de skippers. Le Vendée Globe offre aux Sables d'Olonne une notoriété planétaire. La commune a décidé de créer son pôle course au large. Lionel Pariset, conseiller municipal en charge du nautisme, présente le projet qui a pour ambition de créer une course au large, en faisant des Sables une base d'entraînement pour les skippers. (Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 06/10/14 p.14)

SAINT-GERVAIS

L'entreprise Billon rachetée par une société de Saint-Brévin. La société Maugin conçoit, fabrique et commercialise des fenêtres, portes et volets à partir de profilés PVC et aluminium. Elle vient de racheter cet été l'entreprise Billon Menuiseries. Avec 3,5 ME de chiffre d'affaires, Billon Menuiseries est une entreprise familiale de 25 personnes. (Courrier Vendéen (Le) 09/10/14 p.10)

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

A la Bégaudière, on espère l'éclaircie économique. René Villaume, président de l'association des entreprises de la Bégaudière réunie jeudi, constate que "la contrainte économique pèse très fort sur les entreprises, artisanales ou autres. De manière générale, les chefs d'entreprises de la Bégaudière sont préoccupés pour l'année 2015." " Nous allons installer des passerelles entre notre zone et le conseil général afin d'avoir un contact direct...". Enclavée, la zone compte plus de 100 entreprises et 1 500 salariés. (Ouest France Edition Les Sables 18/10/14 p.16)

Gendreau s'est fait une place dans le plat cuisiné. Sa marque Cuisine Océane revendique la deuxième place nationale des marques propres (21%) et les MDD (45%). Gendreau et sa société sœur Vif Argent (350 emplois permanents) visent un CA 2014 stable à 74 ME. En 4 ans, 70 emplois ont été créés. Le dirigeant, Philippe Gendreau, envisage le transfert de l'usine en périphérie de Saint Gilles Croix de Vie. (Lettre API (La) n°1028, 09/10/14 p.4)

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

L'harmonisation du temps de travail chez Bénêteau. En 2013, le fabricant de bateaux de plaisance a dénoncé les accords temps de travail applicables sur ses différents sites. Le nouveau texte unifie les horaires hebdomadaires et augmente le contingent d'heures supplémentaires pour les 3 500 salariés de la branche navigation de plaisance. (HEULOT Hubert, Entreprise et Carrières n°1210, 14/10/14 p.30-31)



ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

Energies marines renouvelables : trois projets soutenus. Les EMR ont un bel avenir en Pays de la Loire. Alors que l'Ademe vient d'annoncer qu'elle a retenu 4 projets, 3 d'entre eux concernent directement la région. Le premier, Sea Reed, vise à développer une éolienne flottante pour les champs éloignés et profonds. Le second projet, Marlin, concerne l'énergie thermique des mers. Enfin Oceagen : la technologie de fondation flottante en béton est développée pour réduire les coûts. (*Ouest France Ed La Roche-sur-Yon 27/10/14 p.6*)

COMMUNICATION/INFORMATION/TIC

Un club e-commerce se lance. En lien avec les professionnels du secteur, la CCI de la Vendée vient de lancer un nouveau club e-commerce. Objectif : échanger sur les bonnes pratiques. (*Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée 10/2014*)

En 2020, Orange va "fibrer" 18 communes. L'agglomération yonnaise et le pays des Olonnes seront raccordés au très haut débit dans les six ans. L'opérateur Orange a promis de respecter le calendrier prévu en signant une convention de programmation avec les collectivités concernées. (*BIGORGNE Joel, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/10/14 p.10*)

Numérique : 100 ME dans le haut débit. Le Conseil régional des Pays de la Loire prévoit un budget de 100 ME sur 6 ans (2014-2020) pour le déploiement du THD. (*Lettre API (La) n°1028, 09/10/14 p.3*)

GESTION/FINANCES

Une association aide les entrepreneurs à céder. L'association CRA apporte son aide pour faciliter les transactions entre cédants et repreneurs d'entreprises. Créée en 2004, la délégation vendéenne a accompagné 106 entreprises et conseillé 240 repreneurs. Des chefs d'entreprise ayant fait appel à l'association ont témoigné lors de sa soirée d'anniversaire, organisée le 10 octobre, à la CCI. (*GAUTIER Jean-Philippe, Ouest France Ed La Roche-sur-Yon 28/10/14 p.7*)

Une association au service de futurs décideurs. Samedi 25 octobre, l'association sablaise Institut du management stratégique soufflait sa première bougie. Marie Guérin, présidente, et José Fuentes, secrétaire, ont co-fondé ce "laboratoire d'idées" pour soutenir les étudiants et jeunes actifs dans leurs projets de création d'entreprise. www.institutmanagementstrategique.com (*Ouest France Ed Les Sables 31/10/14 p.10*)

Refus de crédit : le médiateur peut aider. Depuis 2008, 2 050 entreprises ont saisi le médiateur du crédit dans la région, avec succès pour deux cas sur trois. 80% des entreprises sont des TPE, très souvent dans les secteurs du bâtiment et de la restauration, pour des recours inférieurs à 50 000 euros. www.economie.gouv.fr/mediateurducredit/deposer-dossier (*BUREAU Elisabeth, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 16/10/14 p.6*)

BpiFrance au capital de 27 entreprises. Dans les Pays de la Loire, BpiFrance figure au capital de 27 entreprises. Elle a soutenu 195 entreprises au titre de l'innovation et a financé 874 entreprises. 3 463 entreprises ont bénéficié de concours bancaires garantis et 1 304 entreprises du CICE. Nicolas Dufourq, directeur général de BpiFrance, croit à la reconquête des marges des sociétés, à la condition expresse d'une forte modération salariale. Il rencontre aujourd'hui à Nantes des dirigeants d'entreprises. (*BUREAU Elisabeth, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/10/14 p.7*)

INDUSTRIE/INNOVATION

Un contexte régional favorable à l'innovation. L'Insee révèle qu'entre 2010 et 2012, les PME des Pays de la Loire, et en particulier les entreprises de moins de 20 salariés, ont innové davantage qu'ailleurs. (*Lettre API (La) 30/10/14 p.2*)

La Région récompensée pour sa relance industrielle. Le prix "Relance industrielle et aide aux PME" des Trophées de l'innovation a été attribué aux Pays de la Loire pour son engagement dans les domaines de la robotique et de la réalité virtuelle. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 11/10/14 p.6*)

La filière de la confection explore le nouveau monde du textile numérique. Les premiers projets de textile connecté qui voient le jour suscitent l'intérêt des industriels de la confection des Pays de la Loire : Mulliez-Flory, Getex, Court Métrage, Eolane,... Le 1er octobre, au centre de R&D Technocampus EMC2, Yves Dubief, président de l'Union des industries textiles (UIT), a exposé les enjeux du plan sur les textiles innovants, le « smart textile », l'un des 34 plans de reconquête industrielle de l'Etat. Santé, sport, vêtements techniques : les applications ne manquent pas. (*GUIMARD Emmanuel, Echos (Les) 15/10/14*)

La métallurgie vendéenne "chasse en meute". 23 entreprises des secteurs de la métallurgie et de la plasturgie de Vendée se déplaceront, du 4 au 7 novembre prochains, au Midest de Paris. Le pôle d'entreprises Vendée 2014, porté par un partenariat entre le Conseil général de la Vendée et l'UIMV, y occupera un espace de 250 m2. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 07/10/14 p.9*)

Des pépites de l'innovation au salon Inov'dia. Organisé conjointement par Laval Mayenne Technopole, Oryon et la Technopole Nantes-Atlantique, le 5e salon Inov'dia a réuni près de 400 participants à Louverné (53). Une vingtaine d'entreprises ligériennes y ont présenté leurs derniers produits. A découvrir sur le site internet. www.inovdia.fr (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/10/14 p.6*)

Robots pour être vrais. Avec Proxinnov, la Région Pays de la Loire aide les PME dans leur premier projet robotique et démystifie l'usine du futur. Depuis le début d'année 2014, 25 entreprises de la région ont fait appel à la Plateforme régionale d'innovation. Au Centre de réalité virtuelle, qui sera inauguré mi-octobre à Saint Nazaire, la Région met également en œuvre son usine du futur : le centre de réalité virtuelle. (*Régions magazine n°120-121, 10/2014 p.54-55*)

RELATIONS INTERNATIONALES

Offensive ligérienne sur Beijing. Implantée depuis 2006 dans la province du Shandong, la région Pays de la Loire a ouvert l'an dernier une agence à Pékin. (*Régions magazine 10/2014 p.30-31*)